

**PLAN DE PREVENTION DU RISQUE
MOUVEMENTS DE TERRAIN**
SAINT CLOUD
**ZONAGE REGLEMENTAIRE CARRIERES
ET GLISSEMENTS DE TERRAIN**

carrières

- zone rouge : zone très exposée
- zone de protection
- zone bleu foncé : zone moyennement exposée
- zone bleu clair : zone faiblement exposée

glissements de terrain

- zone bleu foncé : zone moyennement exposée
- zone bleu clair : zone faiblement exposée
- zone blanche : zone non exposées en l'état des connaissances actuelles
- Limite communale

Echelle 1/5000
JUN 2006

